

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 20.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Mai 2015

1 - L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes relatifs aux opérations effectuées au cours de l'exercice 2014, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers de l'exercice 2014, ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2 - L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2014 de 11.653.587,199 D ainsi que le report à nouveau de 249.785,027 D, comme suit :

Réserves pour réinvestissements exonérés :	5 000 000,000 D
Report à nouveau :	<u>6 903 372,226 D</u>
Total :	11 903 372,226 D

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3 - L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires un montant de 6.800.000,000 D de dividendes, soit 1,7 Dinars par action.

Ce montant sera prélevé sur les réserves facultatives arrêtées au 31/12/2013 qui s'élèvent à 30.905.870,000D et n'est pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 29 Mai 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4 - L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour l'exercice 2014, à quatre-vingt-dix mille dinars (90.000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer un montant de dix mille dinars (10.000D) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5 - L'assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes "Mazars" représenté par Monsieur Adel Mohsen CHAABANE, pour une période de (3) ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6 - L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 20.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 et 2013 (Après affectation du résultat)

Actif du bilan	Au 31/12/2014			Capitaux propres et passif du bilan	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
	Brut	Amortissements et provisions	Net			
Actifs incorporels	682 843	<661 162>	21 681	Capital Social	20 000 000	20 000 000
				Réserves et primes liées au capital	30 831 873	37 631 873
Actifs corporels d'exploitation	5 870 578	<4 285 189>	1 585 389	Autres capitaux propres	34 202 815	29 202 815
				Report à nouveau	6 903 372	249 785
Placements	324 418 453	<11 230 810>	313 187 643	Total des capitaux propres après affectation	91 938 060	87 084 473
				Provisions pour risques et charges	6 433 798	3 933 798
Part des réassureurs dans les provisions techniques	38 377 355		38 377 355	Provisions techniques brutes	250 834 072	234 553 308
				Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	28 734 871	26 774 372
Créances	55 501 908	<11 387 202>	44 114 707	Autres dettes	28 803 714	24 960 332
Autres éléments d'Actif	17 206 356		17 206 356	Dividendes à payer	6 800 000	6 000 000
				Autres passifs	948 616	1 386 194
Total de l'Actif :	442 057 493	<27 564 363>	414 493 131	Total des capitaux propres et du passif :	414 493 131	384 692 477

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 20.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

Tableau d'évolution des capitaux propres de 2012 à 2014

	Capital	Réserve légale	Réserves et primes liées au capital	Autres Capitaux Propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2012 avant affectation	20 000 000	2 000 000	40 901 373	14 530 815	251 960	9 797 685	87 481 833
Affectation AGO du 30 Mai 2013			<6 669 500>	11 069 500	5 397 685	<9 797 685>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2012					<5 200 000>		
Solde au 31/12/2012 après affectation	20 000 000	2 000 000	34 231 873	25 600 315	449 644		82 281 832
Solde au 31/12/2013 avant affectation	20 000 000	2 000 000	34 231 873	25 600 315	449 644	10 802 641	93 084 473
Affectation AGO du 13 Mai 2014			1 400 000	3 602 500	5 800 141	<10 802 641>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2013					<6 000 000>		
Solde au 31/12/2013 après affectation	20 000 000	2 000 000	35 631 873	29 202 815	249 785		87 084 473
Solde au 31/12/2014 avant affectation	20 000 000	2 000 000	35 631 873	29 202 815	249 785	11 653 587	98 738 060
Affectation AGO du 13 Mai 2015				5 000 000	6 653 587	<11 653 587>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2014			<6 800 000>				
Solde au 31/12/2014 après affectation	20 000 000	2 000 000	28 831 873	34 202 815	6 903 372		91 938 060